

Communiqué de presse (EMBARGO: mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009, 9 heures)

## Renforcement de la recherche clinique en Suisse

*Bâle, le 1<sup>er</sup> septembre 2009. A la suite d'une initiative commune, Le Fonds national suisse (FNS) et l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) ont créé les conditions pour la fondation de la Swiss Clinical Trial Organisation (SCTO). Organisation faitière de la recherche clinique, la SCTO coordonnera et harmonisera les activités des centres d'étude, définira des standards de qualité homogènes et assurera la formation pré- et postgraduée des chercheurs cliniques. Sont membres de la SCTO les hôpitaux universitaires, l'Hôpital cantonal de St-Gall, les facultés de médecine et l'ASSM. Prof. Peter Meier-Abt en sera le premier président.*

La Swiss Clinical Trial Organisation (SCTO) s'est constituée en association; sa première assemblée générale s'est tenue fin août. Au nombre des membres fondateurs figurent six hôpitaux dotés de centres d'étude clinique soutenus par le FNS (Clinical Trial Units – CTU à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich), les facultés de médecine et l'ASSM. Son organisation se réfère à des modèles étrangers et se base sur des compétences déjà existantes. La SCTO s'entend comme un organe stratégique de coordination destiné à la recherche clinique orientée vers les patients en Suisse. Son but est de créer un environnement optimal pour la recherche clinique en s'engageant pour:

- une culture de recherche de haute qualité, harmonisée au plan national, avec les offres nécessaires de formations pré- et postgraduées;
- la création d'un réseau national, notamment entre les différents centres d'étude, le monde académique, l'industrie et les autorités;
- l'intégration de la recherche clinique nationale au sein de réseaux internationaux;
- des conditions cadre régulatrices favorables à la recherche clinique.

### Soucis liés à la recherche clinique

La création de la Swiss Clinical Trial Organisation constitue une réponse aux critiques qui, depuis des années, déplorent la qualité parfois insuffisante de la recherche clinique en Suisse, comparée aux standards internationaux. Car si certaines spécialités disposent d'infrastructures d'envergure nationale pour les études cliniques, l'expérience et les compétences gagnées par ces organisations profitent à peine aux autres branches. Par ailleurs, il existait (et il existe toujours) dans les hôpitaux universitaires et cantonaux des centres d'étude de petite taille, très spécialisés pour la plupart. Ces derniers travaillent souvent au sein de structures isolées, peu coordonnées ou rarement mises en réseau. Conséquences: des études cliniques portant sur un nombre trop faible de patients, des études parallèles avec des questions trop semblables, des procédures hétérogènes et une offre limitée en terme de formations pré- et postgraduées pour le personnel impliqué dans ces études.

## **Le FNS prend l'initiative**

C'est dans ce contexte que le Fonds national suisse (FNS) a déclaré prioritaire l'encouragement de la recherche clinique dans ses programmes pluriannuels 2004-2007 et 2008-2011. Dans un premier temps, le FNS a encouragé la création de centres multidisciplinaires (Clinical Trial Units – CTUs) dotés d'infrastructures professionnelles dans six hôpitaux suisses. Ces centres d'étude accueillent les scientifiques et leur apportent un soutien pour la planification, le déroulement et l'évaluation des études, en fonction des directives nationales et internationales.

Depuis fin 2007, en accord avec le FNS, l'ASSM a progressivement mis sur pied un organe national de coordination pour la mise en réseau des CTUs. Cet organe de coordination s'est maintenant élargi pour devenir le secrétariat de la SCTO, dont le Dr Claudia Weiss assurera la direction.

## **Les multiples tâches du secrétariat de la SCTO**

Sous la houlette de Dr Claudia Weiss, des groupes de travail ont démarré leur activité avec des représentants de toutes les CTU du réseau national. Le groupe de travail «gestion des données» met sur pied des directives homogènes pour la gestion de données et de projets dans le réseau des CTU, optimise et évalue de nouvelles banques de données et fixe les standards minimaux pour leur utilisation dans le réseau. Un autre groupe de travail se penche sur l'unification des directives existantes pour les examens cliniques (Standard Operating Procedures). Par ailleurs, le personnel des études disposera d'une vaste offre en matière de formation. Enfin, le secrétariat de la SCTO collaborera avec d'autres réseaux tels que le Groupe suisse de recherche clinique sur le cancer (SAKK), le Réseau hospitalier pour la recherche clinique (SKF) et d'autres réseaux européens à l'étranger. Le site Internet [www.scto.ch](http://www.scto.ch) donne des informations complètes sur la recherche clinique en Suisse.

Un symposium scientifique est prévu en 2010 avec des représentants d'organisations internationales poursuivant un objectif analogue. Ce congrès sera une occasion pour faire connaître la Swiss Clinical Trial Organisation à un plus large public spécialisé.

---

A l'attention des journalistes: vous trouverez des informations supplémentaires sur le site Internet de la SCTO ([www.scto.ch](http://www.scto.ch)). *Prof Peter Meier-Abt.*, président de la SCTO (tél. 061 267 27 35, e-mail: [peter.meier-abt@scto.ch](mailto:peter.meier-abt@scto.ch)) et Dr Claudia Weiss (tél. 061 260 10 40; [c.weiss@scto.ch](mailto:c.weiss@scto.ch)), directrice de la SCTO, se tiennent à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.